

Compte Rendu du Conseil Municipal du jeudi 31 octobre 2013

Présents : Catherine ARCANGELI, François ARCANGELI, Jean ASTUGUE, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Gérard LARREY, Béatrice MARCOS, Monique PINTO, Gérard PRADERE, Francis PRADERE,

Excusée : Josette CAZES

Catherine ARCANGELI est désignée secrétaire de séance.

1 - Accessibilité école

Demande de subvention DETR 2013

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'école va prochainement accueillir un élève en fauteuil roulant et des travaux de mise en accessibilité doivent être réalisés en urgence car actuellement la cour et les sanitaires ne sont pas accessibles.

Il propose de solliciter une subvention au titre de la DETR 2013 et donne lecture du devis de l'entreprise CAMPET :

Travaux HT	3 598,24
TVA 19,6%	705,26
Total TTC	4 303,50

Plan de financement :

Dépenses	4 303,50
Travaux	4 303,50
Recettes	4 303,50
DETR 2013 50%	1 799,12
Part communale	2 504,38

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter la subvention en DETR dans les conditions ci-dessus indiquées et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents utiles à la réalisation de ce projet.

Demande de subvention Conseil Régional

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'école va prochainement accueillir un élève en fauteuil roulant et des travaux de mise en accessibilité doivent être réalisés en urgence car actuellement la cour et les sanitaires ne sont pas accessibles.

Il propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional et donne lecture du devis de l'entreprise CAMPET :

Travaux HT	3 598,24
TVA 19,6%	705,26
Total TTC	4 303,50

Plan de financement :

Dépenses	4 303,50
Travaux	4 303,50
Recettes	4 303,50
CR 25%	899,56
Part communale	3 403,94

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter la subvention après de Monsieur le Président du Conseil Régional dans les conditions ci-dessus indiquées et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents utiles à la réalisation de ce projet.

Demande de subvention Conseil Général

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'école va prochainement accueillir un élève en fauteuil roulant et des travaux de mise en accessibilité doivent être réalisés en urgence car actuellement la cour et les sanitaires ne sont pas accessibles.

Il propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Général et donne lecture du devis de l'entreprise CAMPET :

Travaux HT	3 598,24
TVA 19,6%	705,26
Total TTC	4 303,50

Plan de financement :

Dépenses	4 303,50
Travaux	4 303,50
Recettes	4 303,50
CG 50%	1 799,12
Part communale	2 504,38

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter la subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Général dans les conditions ci-dessus indiquées et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents utiles à la réalisation de ce projet.

2 - Avancement étude de faisabilité pour la création d'un hôtel café restaurant

M. Le Maire fait part de l'avancement des études en cours et de la question des cofinancements qui seront possibles, bien qu'encadrés par la réglementation du fait du secteur concurrentiel. Une réponse à cette question devrait être trouvée rapidement, ce qui permettra de finaliser l'étude.

3 - Avancement étude de faisabilité chaufferie et réseau de chaleur bois

M. Le Maire annonce que les subventions de l'ADEME et de la Région ont été accordées. L'étude peut donc commencer.

4 - P.L.U.

M. Le Maire présente au conseil municipal les conclusions de la concertation de trois mois engagée auprès des services de l'État, du CR, du CG, de la Chambre d'Agriculture et de la CC3V, ainsi que de la réunion du mardi 28/10/2013 :

Approbation sans observation particulière du CR et du CG

Quelques observations de la CA.

Pas de réponse de la CC3V

Surtout, trois principales observations de l'Etat :

- Les zones inondables ne sont pas mentionnées sur le PLU (ce qui n'est pourtant pas une obligation et ce qui avait été validé par la DDT...)
- Les zones touristiques doivent être précisées,
- Trop de terrains ouverts à l'urbanisation.

Le dossier doit donc être repris. Toutefois, le Conseil Municipal ne validera pas un PLU qui ne permettrait pas une extension raisonnée de la commune sur les 10 prochaines années.

5 – Modification budgétaire

Monsieur le Maire propose les virements de crédits suivants sur le budget communal 2013 :

Section de fonctionnement

<i>Comptes augmentés</i>	<i>libellé</i>	<i>montant</i>
D 64168	emplois insertion	1 500,00
D 6554	contrib organismes de regroup	4 800,00

<i>Compte diminué</i>	<i>libellé</i>	<i>montant</i>
D 6718	autres charges exceptionnelles	6 300,00

Section de fonctionnement

<i>Comptes augmentés</i>	<i>libellé</i>	<i>montant</i>
D 61522	bâtiments	1 600,00
D 6554	contrib organismes de regroup	8 912,00
D 6541	créances admises non-valeur	1 290,00
R 752	revenu des immeubles	4 000,00

<i>Comptes diminués</i>	<i>libellé</i>	<i>montant</i>
D 6413	personnel non titulaire	2 400,00
D 6718	autres charges exceptionnelles	3 902,00
D 022	dépenses imprévues fonct	1 500,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les modifications budgétaires proposées par Monsieur le Maire.

6 - Admission en non-valeur

Monsieur le Maire propose de mettre en non-valeur diverses sommes irrécouvrables d'eau, de loyers ou de taxe d'ordures ménagères.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de mettre en non-valeur les sommes suivantes transmises par le Monsieur le Trésorier :

Liste 1064880533 pour un montant de 594,41 €

Exercice 2009 : titres 7008

Exercice 2011 : titres 113, 141, 156, 180, 195, 218, 235, 32, 46, 58, 78 et 99

Liste 910640333 pour un montant de 0,63 €

Exercice 2011 : titre 196

Liste 856511433 pour un montant de 693,25 €

Exercice 2001 : titre 57

Exercice 2012 : titres 22 et 38

7 - Questions diverses

- M. Le Maire informe le conseil municipal de la demande de déplacement, le long de la gouttière, du câble alimentant l'éclairage de la maison Agasse. Un devis de 378,37 euros a été produit par le syndicat d'électricité.

- Mme Monique PINTO présente l'association des "Amis des chats libres d'Arbas" créée pour éviter la prolifération des chats dans la commune. L'association a pour but de stériliser les chats sans propriétaire afin d'éviter leur prolifération et de veiller ensuite à ce qu'ils soient en bonne santé et de les nourrir.

M. Le Maire propose à Mme Monique Pinto de présenter une demande de subvention à la mairie.

- Mme Béatrice MARCOS informe le conseil municipal des dates de la fête des enfants et des aînés, respectivement les dimanches 22 décembre 2013 à 15 h et 19 janvier 2014 à 14 h 30.

- Mme Béatrice MARCOS informe le conseil municipal de la demande de Tremplin pour le renouvellement du contrat de Pascale. Un rendez-vous est prévu en fin de semaine.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Fin de la séance à 23 h 30.

La prochaine séance est fixée au vendredi 6 décembre à 21 h.